



Communiqué

Observatoire de la mobilité, édition 2022

Les chiffres clés relatifs à la mobilité à Lausanne

Chaque année, la Municipalité publie son Observatoire de la mobilité. Cette brochure recense les différents indicateurs de mobilité et les défis y relatifs à relever et permet à la Ville de Lausanne de suivre la mise en œuvre de ses objectifs.

Un sondage, réalisé l'année passée dans le cadre de la semaine de la mobilité, a permis de sonder la population sur ses habitudes en matière de mobilité. « Dans le cadre du Plan climat, la mobilité joue un rôle clé pour amorcer des changements durables et atteindre nos objectifs », souligne Florence Germond, conseillère municipale en charge des finances et de la mobilité. Cette enquête avait pour but de répondre à trois objectifs : la gestion de la croissance démographique, l'amélioration de la qualité de vie en ville et l'urgence climatique. En lien avec les différentes données de cet Observatoire, ces précieuses informations permettent de mieux cibler les changements à venir dans plusieurs domaines.

Apaiser le trafic

Parmi les diverses mesures mises en place, l'instauration du 30 km/h de nuit a permis d'améliorer la qualité de vie et le bien-être de milliers d'habitantes et d'habitants lausannois. À la mi-septembre 2021, Lausanne devenait la première ville de Suisse à généraliser le 30 km/h de nuit. Quelque 600 panneaux de signalisation ont été installés pour informer les automobilistes de la diminution à 30 km/h entre 22h et 6h du matin. Le premier bilan tiré par les indicateurs de vitesse en place est positif et montre que les automobilistes respectent globalement la nouvelle limitation en vigueur. Dans ce cadre-là, l'introduction de cette mesure a aussi permis la mise au clignotant de plus d'une cinquantaine d'installations de signalisation lumineuse, soit près d'un tiers des carrefours lausannois. Cette mesure vise à fluidifier le trafic et à réduire le bruit dans les différentes zones concernées.

Développer la mobilité active

De nombreuses mesures visant à développer la mobilité active ont été prises. Tout d'abord, la fermeture des quais d'Ouchy et de Belgique, plébiscitée dans une enquête réalisée en 2021, est reconduite les week-ends d'été pour laisser place à la mobilité active. De plus, de nombreux aménagements ont été entrepris pour les piétonnes et piétons. Parmi ceux-ci, 66 bancs publics ont été posés dont 46 qui sont adaptés pour les personnes à mobilité réduite. En outre, des mesures de sécurisation des chemins d'écoles ont été réalisées sur 12 sites. Finalement, 39 mesures ont été déployées en 2021 pour sécuriser les passages piétons dont l'assainissement de 3 passages considérés comme insatisfaisants, la création de nouveaux passages ou encore la mise en place d'aménagements qui visent à améliorer les distances de visibilité. La population se tourne aussi de plus en plus vers le vélo électrique. Ainsi les demandes de subvention en la matière ont triplé depuis 2016, la majorité de ces demandes étant faites par des personnes de la catégorie d'âge 25-45 ans.

Partager l'espace public entre les différents modes de déplacement

Afin de répondre à la multimodalité de la population, la Municipalité travaille sur différents axes pour un vivre ensemble entre piétonnes et piétons, cyclistes et automobilistes. D'une part, le développement des zones modérées s'est ainsi poursuivi avec la réalisation de deux zones 30 et une zone de rencontre, ainsi que la transformation de deux zones 30 en une zone de rencontre et une zone piétonne.



D'autre part, même si les transports publics et la mobilité active attirent toujours plus d'adeptes, ces modes de déplacement peuvent parfois être complétés par l'utilisation d'une voiture. Pour répondre aussi aux attentes de ces usagères et usagers, de nouvelles offres de stationnement sont disponibles sous la forme d'un abonnement au parking de Vennes et d'un tarif revu à la baisse le samedi sur l'ensemble des parking-relais (P+R) de la ville pendant toute la durée de fermeture du Grand-Pont.

Préparer l'avenir

Les précieuses données relevées par l'Observatoire de la mobilité et les différentes enquêtes réalisées ces dernières années permettent d'aiguiller les différents changements à venir. Parmi celles-ci, on peut relever que le 18% des déplacements en voiture des lausannoises et lausannois se font sur une distance inférieure à 2 km et le 53% sur une distance inférieure à 5 km. Ces deux facteurs induisent ainsi une potentialité de report modal vers la marche à pied ou le vélo. « C'est avec l'aide de ses habitantes et habitants que la Ville de Lausanne poursuit la mise en œuvre d'une mobilité durable, souligne Florence Germond, conseillère municipale en charge des finances et de la mobilité. C'est pourquoi il est primordial de les intégrer dans les différents processus et de récolter des données sur leurs modes de déplacement. »

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Florence Germond, conseillère municipale, Direction finances et mobilité, tél. +41 21 315 72 00

Lausanne, le 6 juillet 2022